

RAPPORT N° 90-32
au Conseil Municipal

OBJET

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A PRIMA
(MAISON DE QUARTIER)**

La Municipalité envisage de faire construire un bâtiment (Maison de Quartier), d'une superficie de 120 m², sur le terrain cadastré section BM n° 31, à proximité de l'Ecole et de l'Eglise de Prima.

Le coût des travaux est estimé à 500 000 F.

Les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 903-232-197.05 du Budget Primitif 1990.

Il vous est demandé :

- d'approuver ce projet,
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres correspondant, à passer un marché avec l'entreprise retenue par la Commission chargée de l'ouverture des plis ; et, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négocié.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

M. IVOULA J. : Il s'agit de lancer un appel d'offres pour la construction d'un bâtiment à Prima. Ce bâtiment, d'une superficie de 120 m², sera en fait une "Maison de Quartier" qui sera utilisée par le Club du Troisième Age et, éventuellement, par d'autres associations du quartier.

Il nous est demandé d'approuver ce projet.

LE MAIRE : Y a-t-il des questions ? Oui, Monsieur GERARD.

M. GERARD M. : Je demande que la mention "Maison de Quartier" soit portée au niveau du texte de la Délibération.

LE MAIRE : D'accord.

M. GERARD M. : L'ambiguïté sera ainsi levée.

LE MAIRE : Nous le préciserons.

A cette occasion, je rappelle notre souci d'éviter l'attribution de l'immobilier (logements, bâtiments) à une seule association et, ainsi, de rechercher une utilisation optimale des locaux municipaux.

Le bâtiment qui sera construit à Prima servira, bien sûr, et en priorité au Club du Troisième Age, mais ne sera pas exclusivement réservé à son usage et également à des associations de jeunes et autres.

Nous constatons, hélas, que les locaux mis à disposition ne sont pas toujours suffisamment utilisés.

Je mets cette affaire aux voix. Oppositions ? Non. Abstentions ? Non.

Le Rapport n° 90-32 est adopté à l'UNANIMITE.
